



**MAIRIE DE
MOISSAT**

LISEZ MOISSAT #2

La Gazette de l'équipe municipale



**Une équipe
à votre écoute**



**Un village
qui se développe**



**Un cadre de vie
que nous préservons**



Le mot d'introduction

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous retrouver pour ce deuxième numéro de notre gazette municipale, «Lisez Moissat» !

Après un été particulièrement chaud et caniculaire, la rentrée est désormais derrière nous. Malgré les ralentissements liés aux fortes chaleurs et aux congés estivaux, la vie de notre commune s'est poursuivie. C'est avec plaisir que nous vous proposons de revenir sur les événements qui ont marqué ces derniers mois, ainsi que sur les projets en cours qui contribuent à faire vivre notre village.

Ce numéro met également à l'honneur celles et ceux qui font la richesse de Moissat et participent à son rayonnement.

Vous y retrouverez aussi des informations pratiques pour vous accompagner au quotidien et faciliter la vie de chacun au sein de notre commune.

Nous souhaitons que «Lisez Moissat» devienne, au fil des numéros, un rendez-vous apprécié de tous, favorisant l'information, le dialogue et la proximité entre les habitants et l'équipe municipale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente lecture !

Le Maire et l'équipe municipale



Travaux / Aménagements

Un Pont de Pironin flambant neuf



Les travaux sur le Pont de Pironin par les Services du Département sont achevés.

L'ouvrage au-dessus du ruisseau du Jauron a subi de nombreuses réparations afin d'améliorer solidité, étanchéité et chaussée.



Les travaux en cours

Assainissement aux Charles : la tranche 5 du programme d'assainissement de la commune est lancée !

Un nouvel aménagement environnemental majeur débute au lieu-dit «Les Charles» avec le lancement de la cinquième tranche du programme d'assainissement collectif.

Destiné à répondre aux obligations réglementaires, ce projet vise à garantir la santé publique et la protection de l'environnement grâce à une gestion centralisée des eaux usées.

Un projet d'envergure structuré en deux lots

Établi par le bureau d'études EGIS Eau et adopté par la commune en 2015, ce programme entre dans une phase opérationnelle avec le démarrage effectif des travaux à la fin du mois de septembre. Le chantier s'articule autour de deux volets techniques distincts. D'une part, le lot n° 1 prévoit la création d'une station d'épuration écologique de type filtres plantés de roseaux, calibrée pour 160 Équivalents-Habitants (E.H.). D'autre part, le lot n° 2 concerne la mise en séparatif du réseau d'assainissement ainsi que la remise des fouilles pour l'enfouissement simultané des réseaux secs.

Dialogue direct et concertation avec les riverains

En amont du début des opérations, une réunion publique d'information s'est tenue le lundi 14 septembre au lieu-dit Les Charles afin d'échanger avec les riverains. La rencontre a réuni les élus de la Commune et un représentant de la Communauté de communes Entre Dore et Allier pour la maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études EGIS pour la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'entreprise SADE, titulaire du marché.

Ce temps d'échange a permis de détailler le calendrier prévisionnel, les modalités d'intervention et les impacts



Réunion publique aux Charles

potentiels du chantier. Plusieurs sujets de la vie quotidienne ont été abordés, notamment les conditions de circulation dans le village pour les voitures particulières, les bus scolaires et les camions de collecte du SBA. Les questions relatives au raccordement à la fibre optique et au coût individuel des travaux pour le branchement des eaux usées et pluviales ont également fait l'objet de discussions. Des réponses ont été apportées par les intervenants lors de la séance puis au cours des jours suivants.

Ce que dit la réglementation sur le raccordement

Cette réunion a aussi été l'occasion de rappeler la réglementation concernant l'obligation de raccordement au tout-à-l'égout. Pour les bâtiments existants, les propriétaires disposent d'un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau pour effectuer les démarches. Le raccordement doit être immédiat dans le cadre d'une construction neuve.

L'ensemble des acteurs de l'opération reste mobilisé et à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions tout au long du chantier.



Sommaire

- 1 Le mot d'introduction
Travaux / Aménagement
- 2 À la Une : agents - élus
Chantiers en cours
Habitant à l'honneur
Nouveauté
Etat civil
- 3 Urbanisme
Du côté des assoc'
Restauration scolaire
- 4 Infos pratiques
Agenda

"Qui sont les agents ?"

/"Qui sont les élus ?"

Romain MAURI,

Agent technique au service des habitants



Depuis août 2019, **Romain Mauri** fait partie de l'équipe des services techniques de la commune. Un métier qu'il apprécie particulièrement pour la diversité des tâches et les échanges avec les habitants. Parmi ses activités préférées : la conduite du tracteur pour l'entretien des chemins, mais aussi les interventions dans les espaces verts, notamment à la fin du printemps, lorsque la nature reprend toute sa place.

Ce qu'il aime également dans son travail ? L'imprévu ! Les interventions d'urgence qui se présentent parfois lui rappellent son ancienne expérience de gendarme et sont source de motivation.

Un souvenir marquant : la plantation de haies avec les enfants de l'école, un moment de partage et d'embellissement du village qu'il a beaucoup apprécié.

Son message aux Moissadaires :

«J'apprécie d'être à la disposition de Moissat et de ses habitants.»

Laurène CARON,

Conseillère municipale attachée à son village

Originaire de Moissat, où elle a grandi et où une partie de sa famille maternelle réside, **Laurène Caron** a eu plaisir à retrouver son village et à s'y installer avec sa famille.



Son engagement au sein du conseil municipal est avant tout guidé par une volonté simple : être utile et rendre service aux habitants d'une commune à laquelle elle est profondément attachée. Le choix d'une équipe municipale sans étiquette politique a également compté dans sa décision de se lancer dans cette aventure locale. L'intérêt général est le fil conducteur de son engagement.

Parmi les sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur, l'école occupe une place toute particulière. Elle y a elle-même été élève et ses enfants la fréquentent aujourd'hui. Elle souhaite contribuer à préserver ce lieu essentiel, qui accueille et accompagne les jeunes générations de notre village. Autre domaine auquel elle souhaite apporter son énergie : la communication, qu'elle considère comme un outil essentiel pour favoriser le dialogue et renforcer les liens entre la mairie et les habitants. Un projet sur lequel elle aimerait agir pendant le mandat : rechercher des solutions concrètes et durables pour améliorer le confort thermique de l'école, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Son message aux Moissadaires : «*Conservons l'esprit de petit village qui nous caractérise, avec de la solidarité et de la bienveillance entre les habitants.*»



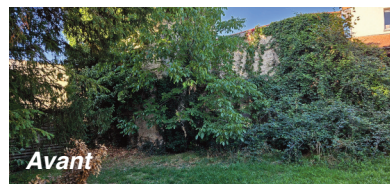
Les chantiers en cours et en réflexion

Le parc du Couvent : une réflexion pour l'avenir

Début septembre, les élus ont retroussé leurs manches pour une matinée de désherbage et d'entretien du parc du Couvent, à Moissat-Haut.

Cette intervention a permis de mieux apprécier le potentiel de ce site patrimonial et de veiller à la sécurité des lieux.

Une réflexion est désormais engagée pour poursuivre la sécurisation du parc, notamment du pigeonnier, avec pour objectif de pouvoir, à terme, ouvrir ce bel espace aux Moissadaires et lui donner une nouvelle vie au cœur du village.



La fontaine de Moissat-Haut à sec : les recherches se poursuivent

La municipalité poursuit ses recherches afin d'identifier l'origine de ce dysfonctionnement. Les investigations portent sur le cheminement de l'eau entre la source naturelle, située au Puy à Moissat-Haut, et la fontaine.

Un regard est prévu d'être installé chemin du Gadi afin de pouvoir diagnostiquer la partie du réseau située en aval.

Tous souhaitent revoir de nouveau couler la fontaine !



Habitant mis à l'honneur

Le garagiste puy de dômes devenu célèbre est Moissadaire !

Arnaud Mosnier, gérant de Rep'Auto 63 sur la commune a participé à l'émission Top Mecanic, diffusée sur RMC Découverte début septembre.

Son défi : restaurer une voiture en cinq jours.

Sa prestation : brillante car Arnaud a réussi à remettre en état dans le temps imparti une clio 4 très abîmée avec un choc avant, un moteur HS et un choc arrière gauche !

Une notoriété devenue publique grâce à ce passage de plusieurs jours à la télé et à des articles dans la presse locale.

Une fierté pour sa femme et son fils et aussi pour les habitants de Moissat !

Guettez votre écran, il pourrait revenir...



Une envie d'évasion : Vans des Volcans (nouveau à Moissat !)

vous propose une location de véhicule aménagé. <https://vans-des-volcans.fr>

ÉTAT-CIVIL

Juillet à fin septembre 2026



Naissances

14 août Mila COPET FRESCO-PIRES

Décès

1^{er} août Jacques MARQUET

9 août Jean DEBEUF

30 septembre . Renée DUCLEROIR née HEYBRARD



Un hommage à Nathalie Chabannier

L'école de Moissat a été profondément endeuillée en cette rentrée scolaire avec la disparition de Nathalie Chabannier, enseignante dans notre école depuis 18 ans, emportée après une courte et injuste maladie.

Pendant toutes ces années, Nathalie aura accompagné plusieurs générations d'enfants, dans sa classe de CP, où tant de jeunes Moissadaires ont fait leurs premiers pas dans la lecture et l'écriture. Entrer dans la classe de « maîtresse Nathalie », c'était une étape importante : elle savait transmettre, responsabiliser et accompagner chacun de ses élèves avec justesse, exigence et bienveillance.

Le 3 octobre, les élèves, ses collègues et les membres de la commune se sont réunis pour lui rendre un dernier hommage et saluer la mémoire d'une enseignante profondément attachée à son métier.

Les élus et les agents de la mairie adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Ils assurent également de leur soutien l'ensemble de l'équipe éducative et les enfants de l'école, afin de les accompagner dans cette épreuve.

Sur la période de Juillet à fin Septembre 2026

Urbanisme à Moissat : Bilan T3 2026



Analyse trimestrielle des demandes d'urbanisme enregistrées sur la commune de Moissat de juillet à septembre 2026, totalisant 11 démarches réparties entre déclarations préalables et permis de construire.



Rénovation énergétique et toiture



2 isolations extérieures



1 pompe à chaleur



1 réfection de toiture

Équipements et aménagements extérieurs



2 piscines



1 abri de jardin



1 station d'épuration

Projets de construction et modifications



1 maison



1 carport



1 ouverture de porte



Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire

Depuis la rentrée scolaire, le 1er septembre, le restaurant Les Bonnes Manières de Billom prépare et livre chaque jour les repas servis à la cantine de Moissat.

Des menus variés et équilibrés, pensés pour régaler les jeunes papilles et accompagner les enfants tout au long de leur journée !

Le prix du repas reste fixé à 3,80 € pour les familles, soit le montant facturé à la commune par le prestataire.

La commune poursuit son engagement en prenant directement à sa charge les dépenses complémentaires liées au fonctionnement de la cantine : pain, eau, électricité, chauffage, fournitures et consommables, ainsi que les frais de personnel.



Du côté des associations ... Retour sur les évènements phares de l'été



Beau succès pour la soirée d'été organisée par le CAME le 4 juillet !

La place du Monument, à Moissat-Haut, s'est animée le temps d'une belle soirée festive

Animations pour les enfants, musique, buvette et barbecue étaient au rendez-vous pour faire de cette soirée un véritable moment de fête.

En famille ou entre amis, petits et grands ont profité de cette parenthèse estivale placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Une belle occasion de se retrouver et de faire vivre l'esprit de notre village !



Les vendanges du VLAM mises à l'honneur à la télé



Un beau reportage sur les Vignes Libres et Associatives de Moissat a été diffusé le 5 septembre sur France 3 Rhône-Alpes-Auvergne.

Le récit du reportage explique qu'une poignée de passionnés fait vivre les vignes du village. Créée en

2019, l'association VLAM - VignesLibres et Associatives de Moissat réunit des amateurs de vigne et de vin autour d'un objectif commun : entretenir le patrimoine viticole et paysager de la commune et perpétuer la tradition vigneronne.

Au fil des saisons, les bénévoles entretiennent les parcelles et se retrouvent autour des vendanges, dans un esprit avant tout convivial et amical.

Une belle façon de préserver une partie de l'histoire de Moissat et, pourquoi pas, de transmettre cette passion aux générations futures.

* Article rédigé à partir d'un reportage d'Aurélie Albert et Sébastien Bonnetot pour France 3 Auvergne



Mise en valeur du patrimoine à Moissat-Bas par Nature et Patrimoine



Après la restauration du mur situé le long de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Moissat-Bas, édifice datant du XII^e siècle, l'association Nature et Patrimoine poursuit son travail de mise en valeur du site avec la création d'un escalier d'accès et la prolongation du mur.

Interrompu durant l'été en raison des fortes chaleurs, le chantier a repris afin d'offrir à ce lieu emblématique du village un accès plus agréable et un cheminement soigné, tout en contribuant à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine.



Un cimetière entretenu autrement

L'entretien du cimetière communal sans produits chimiques est devenu une obligation légale en France depuis le 1er juillet 2022 (loi Labbé). La municipalité de Moissat se doit d'adopter de nouvelles pratiques pour une gestion écologique de ce lieu singulier. Parmi celles-ci :

- l'engazonnement : Remplacement des allées gravillonnées par des graminées résistantes pour stabiliser les sols et limiter les mauvaises herbes.
- le désherbage manuel, mécanique et thermique : Utilisation de brosses rotatives, de binettes ou de désherbeurs à air chaud pulsé pour détruire les jeunes herbes sans polluer.
- la gestion différenciée : Acceptation d'une végétalisation contrôlée entre les tombes pour favoriser la biodiversité tout en garantissant la dignité du site.

L'équipe municipale est soucieuse du maintien en état de ce lieu de mémoire et de recueillement.

Un entretien du cimetière est programmé avant la Toussaint.

Déjections canines : un geste simple pour préserver nos espaces publics



Les déjections canines sont assimilées à des ordures et des déchets. Leur abandon sur les trottoirs, voies publiques, espaces verts et aires de jeux **est interdit**.

Au-delà de l'aspect désagréable et du manque de respect pour les autres usagers, ces déjections peuvent représenter un risque pour la santé, notamment pour les jeunes enfants qui jouent au sol ou manipulent sable et cailloux.

Le non-ramassage constitue une infraction à la salubrité publique et peut être sanctionné par une contravention pouvant aller jusqu'à **135 €**.

Ramasser les déjections de son chien, c'est un geste simple, citoyen et respectueux de notre village et de ses habitants.

Vitesse : soyons tous vigilants

Le respect des limitations de vitesse est l'affaire de tous, automobilistes de passage comme habitants de Moissat. En levant un peu le pied, chacun contribue à rendre nos rues plus sûres et plus agréables, notamment pour les piétons.

Pour rappel, la traverse du bourg ainsi que les centres de Moissat-Haut et, prochainement, de Moissat-Bas sont en zone 30, avec des priorités à droite.

Soyons attentifs, respectons les règles et partageons la route en toute sécurité !

La caserne de Moissat tourne une page de son histoire



Après 155 ans au service de la population, la caserne des sapeurs-pompiers de Moissat a fermé ses portes le 31 août 2026.

Cette fermeture, décidée par le SDIS du Puy-de-Dôme, fait suite à la baisse durable des effectifs. La caserne ne comptait plus que quatre personnels, ne permettant plus d'assurer les conditions de disponibilité nécessaires.

La sécurité des habitants reste pleinement assurée. Les secours continuent d'être disponibles 24h/24 et 7j/7, avec l'intervention des centres voisins de Billom, Lezoux, Vertaizon, Ravel ou Glaine-Montaigut, selon les besoins.

En cas d'urgence, les numéros 18 et 112 restent inchangés.

La commune souhaite rendre hommage aux nombreuses générations de sapeurs-pompiers volontaires qui ont fait vivre cette caserne pendant plus d'un siècle et demi. Certains poursuivront leur engagement au sein du centre voisin de Glaine-Montaigut.

Une page se tourne, mais les valeurs de courage, de solidarité et de dévouement transmises par les sapeurs-pompiers de Moissat restent bien présentes.

Nous reviendrons sur l'histoire de la caserne dans un prochain numéro spécial...

Inauguration du point médiathèque de Moissat

Le samedi 28 août s'est tenue l'inauguration du point médiathèque de Moissat, faisant suite aux travaux de rénovation.

Un atelier percussions a été organisé et un pot de l'amitié a été servi à cette occasion.

Pour rappel, à la Médiathèque de Moissat vous pouvez emprunter : livres, CD, DVD, BD, jeux vidéos, documentaires et magazines sur place ou sur réservation.

Pour la trouver : dans le local qui se situe entre la mairie et l'agence postale.

Horaires d'ouverture (modifiés) :

- Lundi 16h à 17h30
- Vendredi 16h à 17h
- Pendant les vacances scolaires : mercredi 11h à 12h

Savez-vous tout ce que vous pouvez faire à l'Agence Postale ?

Votre Agence Postale Communale est là pour vous accompagner au quotidien, et propose de nombreux services de proximité. Pas besoin d'aller plus loin !

Vous pouvez y effectuer retraits ainsi que versement d'espèces et dépôt de chèques (pour les clients de la Banque Postale)

En ce qui concerne la téléphonie et Internet, on vous propose des produits de la Poste Mobile et la possibilité de souscrire à une offre Box Bouygues Telecom.

Vous pouvez aussi dans notre Agence Postale acheter des timbres, envoyer vos Colissimo en France, Outre-mer et à l'international, ainsi que souscrire un contrat de réexpédition...

Possibilité aussi de réaliser des photocopies.

Horaires :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h-12h et 15h-18h
- Samedi : 9h30-12h

Au plaisir de vous accueillir à l'Agence Postale communale !

Agenda d'octobre 2026 à janvier 2027

Programme fin 2027

- **Samedi 31/10** : Défilé d'Halloween dans les quartiers du village, suivi du bal à la salle des fêtes, organisation : les Minots de Moissat
- **Samedi 07/11** à partir de 20h : Loto du foot organisé par l'AS Moissat
- **Mercredi 11/11** : Cérémonie commémorative
- **Jeudi 19/11** à partir de 18h : Soirée Beaujolais organisée par l'AS Moissat
- **Dimanche 06/12** midi : Repas des anciens avec animation festive, à la salle des fêtes, offert par la municipalité
- **Vendredi 11/12** : à partir de 14h jusqu'à 18h : les colis des aînés seront à disposition à la mairie. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le colis sera distribué à domicile.
- **Samedi 12/12** : Marché de Noël, Place de l'Eglise à Moissat-Bas, organisation : le CAME
- **Jeudi 17 et vendredi 18 décembre** : festivités de Noël à l'école ! Repas festif à la cantine le jeudi
- Spectacle offert aux enfants par les associations (l'Amicale laïque et les Minots de Moissat) à la salle des fêtes et des surprises !

Programme début 2027

- **Vendredi 22/01** à 14h30 : Galette des rois des anciens proposé par la municipalité.
- **Dimanche 24/01** : Bourse aux jouets organisée par les Minots de Moissat
- **En janvier** (à préciser) : Voeux de la municipalité



Votre QR CODE vers l'archivage des bulletins municipaux, les éditions de Lisez Moissat

Retrouvez l'agenda sur l'application IntraMuros

Contact : Mairie de Moissat
Tél. 04 73 68 13 43
@mail : mairie@moissat.fr
Site Internet : www.moissat.fr